

# Villers-le-Bouillet | Affaires croissantes : un p déjeuner à destination des entreprises

Alimentation - Horeca | Animaux - Elevage | Artisanat - Patrimoine | Communication - Audiovisuel | Comptabilité - Assurances | Construction - Travaux | Electrotechnique - Chauffage | Energie - Environnement | Entrepreneuriat - Management | Informatique - Numérique | Langues - Pédagogie | Logistique - Transport | Mobilité - Mécanique | Mode - Déco | Nature - Jardins | Sciences - Biopharma | Sécurité - Secourisme | Soins - Bien-être | Tourisme - Loisirs | Vente - Marketing

Date

18 mars 2024

Ce vendredi 15 mars 2024, le Centre IFAPME et le Service Alternance de Villers-le-Bouillet ont organisé un événer destination des entreprises, « Affaires Croissantes : petit déjeuner d'entreprises ». L'objectif est de présenter les no avantages de la formation en alternance pour les entreprises.

Cet événement est un partenariat avec les Agences de Développement Local (ADL) de Huy-Waremme.

# Jean Galler, d'apprenant à patron-formateur

Le saviez-vous? Jean Galler, célèbre boulanger-pâtissier et chocolatier belge est lui-passé par l'IFAPME lors de sa formation. Il croit en la formation en alternance puis accueille aujourd'hui plusieurs apprenants et apprenantes IFAPME au sein de son entreprise "Chez Blanche". Il nous a fait l'honneur de nous partager son témoignage

"La bienveillance dont j'ai pu bénéficier lors de ma formation il y a plus de 50 ans, je la retrouve aujourd'hui auprès des formateurs et l'encadremen



l'IFAPME. Ma plus grande fierté, c'est tous ces jeunes que j'ai pu engager et que j'ai vu s'ouvrir au fur et à mesure des jours, des semaines, des années et place dans la société"

## Affaires croissantes : un petit déjeuner à destination des entreprises

Les « Affaires Croissantes » sont des petits déjeuners conviviaux permettant aux entreprises et aux pouvoirs locaux de découvrir la formation en alternance et ses au métier de formateur ou formatrice, les infrastructures des Centres de formation, d'échanger avec les Référents IFAPME sur les stages en entreprise ainsi que de renccion nombreux partenaires.

#### Les avantages de l'Alternance

Former un apprenant ou une apprenante en alternance avec l'IFAPME, c'est toute une série d'avantages pour les entreprises :

Former à son image et sa culture d'entreprise

Un renfort durable

Un coût salarial allégé

Bénéficier d'une formation gratuite au tutorat pour encadrer les apprenants au mieux

L'expérience d'autres professionnels en activité transmise aux apprenants en Centre de formation

Un encadrement régulier du stage en entreprise par le Service Alternance

Des primes

## Tenté par l'expérience ? Contactez-nous !

Pour engager un apprenant : consultez la page "Engager un apprenant (https://www.ifapme.be/formons-ensemble)" pour en savoir plus ou contactez le Service (https://www.ifapme.be/services) le plus proche.

Pour toute autre demande: 0800/90.133 (appel gratuit) ou via notre formulaire de contact en ligne (https://www.ifapme.be/nous-contacter) avec l'objet "Servientreprises"

### Devenir formateur ou formatrice dans un Centre IFAPME

Chaque Centre IFAPME, avide de compétences, recherche des formateurs et formatrices dans les différents secteurs de formation. Vous avez donc également l possibilité de transmettre votre savoir à travers les cours théoriques et pratiques dispensés aux apprenants : devenez formatrice ou formateur à l'IFAPME (https://www.ifapme.be/devenir-formateur). Pour cela, plusieurs conditions sont à remplir :

être un professionnel dans le métier, c'est-à-dire posséder un diplôme ou un accès à la profession et avoir de l'expérience.

rester un professionnel en activité.

respecter le programme de formation qui s'appuie sur un référentiel de compétences validé par des experts du métier.

 $\underline{\textbf{D\'ecouvrez toutes les postes de formateur ouverts dans nos Centres de formation.} (\textit{https://www.ifapme.be/emplois})$ 

